



Journée Télédétection

vendredi 8 novembre 2024 – Webinaire

Le spatial, rampe de lancement de l'aide à la décision territoriale



TABLE RONDE : Quelles recommandations pour réussir sa maîtrise d'ouvrage intégrant le spatial ?

Intérêt d'une collectivité de se tourner vers les outils de « télédétection » dans leurs projets?

Quels préalables à connaître ou à prévoir au moment de la construction de son projet?

Quels sont les points incontournables à faire apparaître dans un Appel d'offre ?

Quel mode opératoire et organisation pour son suivi ?



Le spatial, un instrument « vertical » et « transversal » pour les politiques publiques régionales



- De nombreux usages des images satellites par le passé (Landsat 1999, SPOT 2006) et à venir (Pléiades Néo, Sentinel...)
- Des politiques publiques plus exigeantes (Plan Climat, SRADDET...) nécessitant un développement de la filière autour du spatial en région et accompagner le développement des solutions spatiales pour « mieux outiller » les territoires face aux défis du changement climatique (Convention avec le CNES/ Région SUD depuis 2019 et renouvelée en 2023)
- Des sources de plus en plus mobilisées dans différents domaines de compétences opérationnelles : occupation des sols, détection des déchets sauvages, « trame noire », impacts climatiques (sécheresse, séquestration du carbone, trait de côte...), suivi des ressources naturelles (eau, forêts...) => Intégrité, fiabilité,
- Encourager le développement de solutions d'avenir pour disposer d'une « connaissance » commune du territoire régional dans différents domaines opérationnels et métiers (Plateforme)



MODE OPERATOIRE ET RECOMMANDATIONS



1- Définir clairement les objectifs du projet et identifier des références similaires / acteurs pouvant vous accompagner :

- Spécifier à quels besoins il est essentiel de répondre et pourquoi faire (échelle d'observation, fréquence de mise, moyens d'exécution ...)

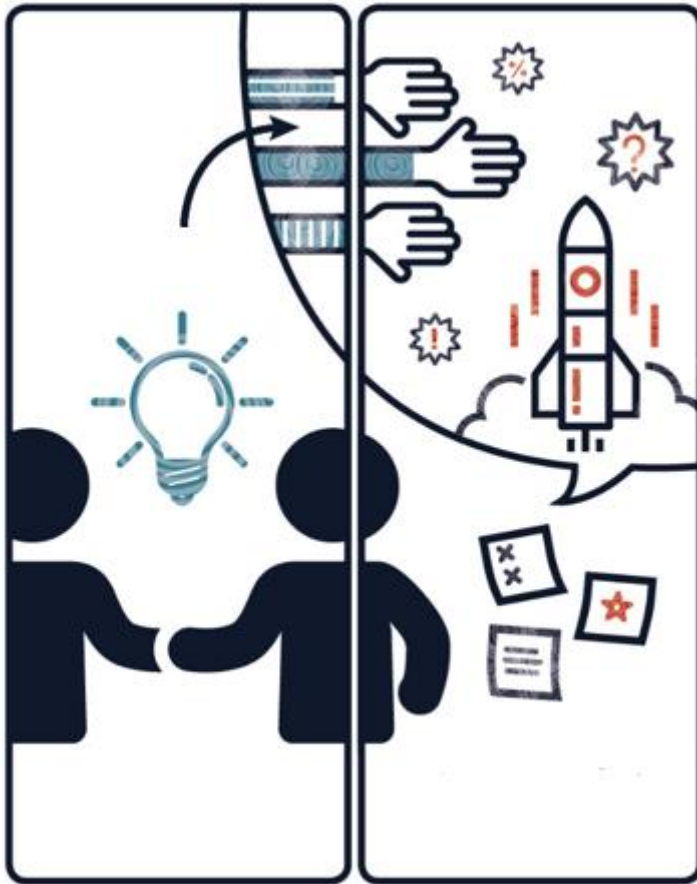
=> déterminant pour sélectionner les bonnes sources de données

- Bien cibler la chaîne de valeur tels que outils, ressources disponibles, compétences en interne... et quels sont les utilisateurs (du technicien aux élus) en bout de chaîne => **A prévoir dès le début du projet en amont (pédagogie + usages à venir + meilleure appréciation des données) et en aval (prise de consciences des limites d'usages+ moyens à affecter, mise à jour...)**

- Effectuer un benchmark des études/travaux similaires déjà conduits et des cas d'usages => 1ères prises de contact avec des acteurs et experts (sociétés de services, scientifiques...)



MODE OPERATOIRE ET RECOMMANDATIONS

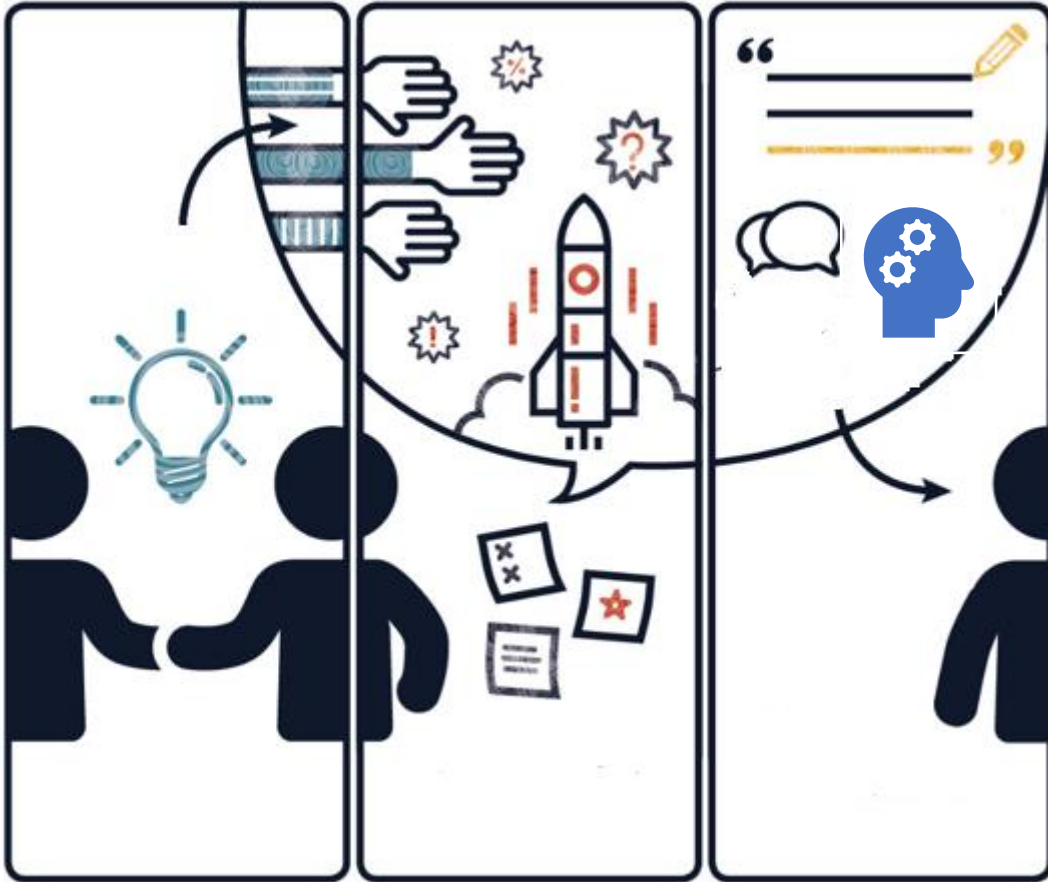


2- Se renseigner sur les technologies existantes et identifier leurs adéquations aux besoins :

- Quel est le domaine à couvrir (Images multispectrales, nocturnes, radar... ?) => Déterminera les caractéristiques des produits et la pertinence d'avoir recours au spatial!
- Sourcing des principaux distributeurs de données et des catalogues d'images (DINAMIS, COPENICUS...) : conditions, couts, opérations de pré-traitements... => Phase de veille technologique
- Identifier les données in-situ complémentaires: prérequis indispensables pour éprouver les chaines de traitements et la qualité des résultats
=> combinaison de sources de données



MODE OPERATOIRE ET RECOMMANDATIONS

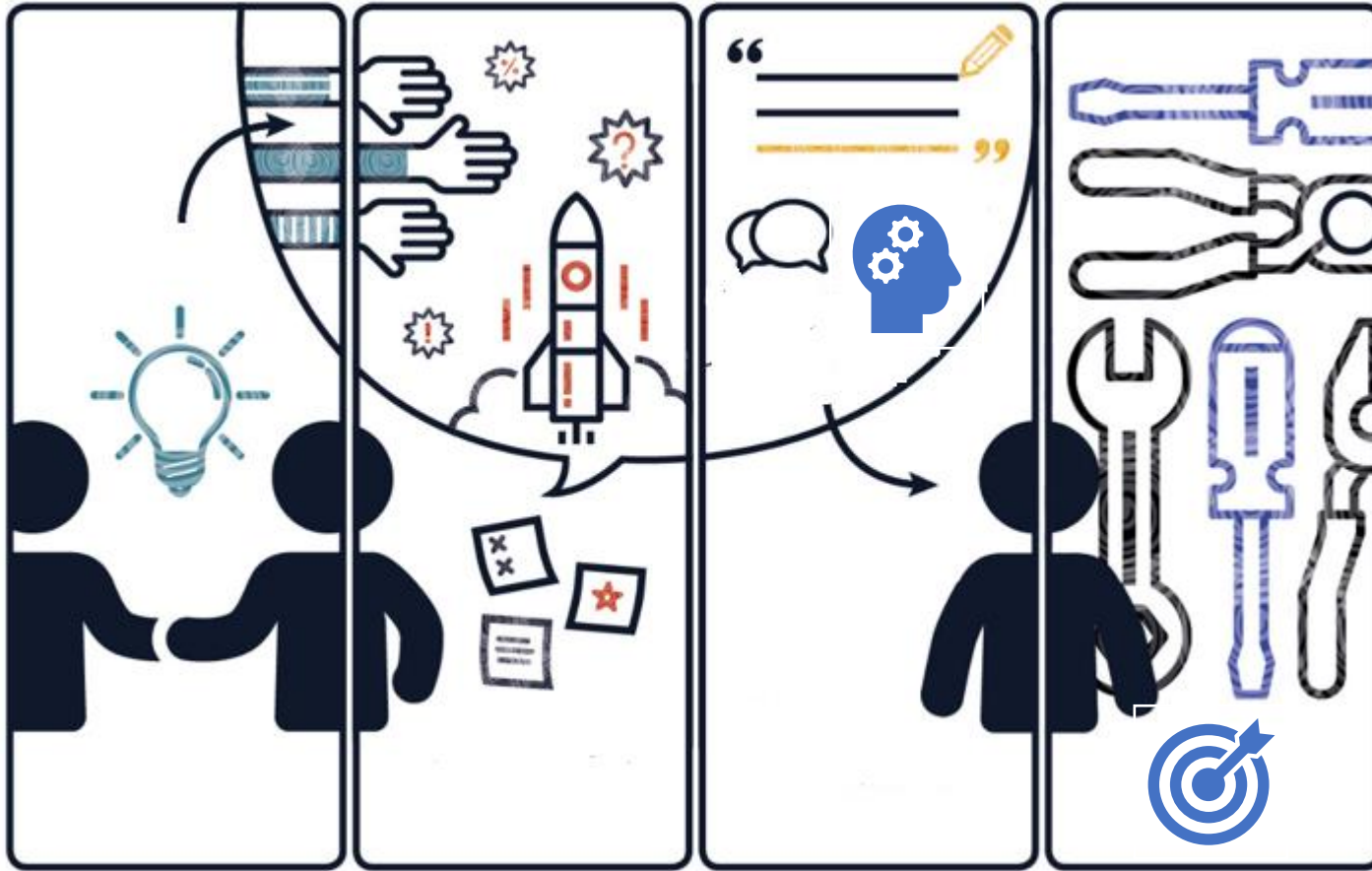


3- Conception du projet et préfiguration :

- Capitaliser sur les savoir-faire identifiés: **avoir un minimum de connaissance en télédétection spatiale pour bien évaluer la qualité du projet**
=> **montée en compétence en interne ou faire appel à une AMO...**
- **Comitologie d'experts de suivi du projet**
=> **Connaissance thématique et technologique à privilégier (multidisciplinarité)**
- **Phase de prototypage** : expérimentation de solutions, étalonnage des traitements et identification des écueils techniques
=> **évaluation de la faisabilité (qualité des traitements, moyens mis en œuvre)**
=> **Sous forme de POC (preuves de concept...)**
CF. Appels à projets Région SUD



MODE OPERATOIRE ET RECOMMANDATIONS



4- Engagement des opérations :

- Montage du cahier des charges*
- ⇒ montée en compétence en interne ou ou privilégier l'appui d'une prestation d'AMO si aucune compétence technique en interne
- Mise en place de comité de pilotage
- ⇒ Associer différents experts et partenaires tiers intéressés ou compétents sur le sujet traité
- Développer une acculturation en interne et auprès des usagers autour de ces outils pour une bonne prise en compte des limites

*Limites à bien identifier :

Attention aux capacités de stockages ? Coûts de mises à jour ? Capacités de reproductibilités ?

Compétences et savoir-faire en interne?

